

From: henriours5@gmail.com

Sent: Sunday, April 1, 2018 12:54 PM

To: henriours5@gmail.com

Subject: POMPE FUNESTE D'AMELIE GIRERD LA MAIRE DE RENAGE DANS L'ISERE

Mille Mercis Messieurs,

comme vous l'avez compris très vite notre établissement LA GRANDE FABRIQUE, la salle LA GRANDE FABRIQUE, le SITE DE LA GRANDE FABRIQUE, bref LA GRANDE FABRIQUE fait partie comme vous le dites si bien de CE patrimoine des ponts bâtis.

Je n'ai pas du tout été étonné de l'absence de réponse à votre lettre, d'Amélie GIRERD la maire de RENAGE dans l'Isère, son intérêt pour le patrimoine n'étant que particulier et nullement général. Ce sont vos services (Mairie de Landerneau) qui nous ont informé de l'existence du courrier qui lui fut adressé, étant bien incapable (l'un des synonymes est incompétente, il me semble ?) pour le faire : super ! Une preuve de plus (ça va faire beaucoup !) qu'elle ne rendra pas service aux assocés qui n'acceptent pas qu'on se serve d'elles, étant habitées (sur un pont ou non...) par la Valeur Républicaine de la Liberté de ne pas se laisser récupérer : vous aurez compris qu'elle sévit pour se servir au lieu de servir...

J'ai du intervenir pour faire cesser les actes de vandalisme (PIECE JOINTE POMPIER PYROMANE) en cours avec des grandes manœuvres des pompiers qu'elle a facilité dans un bâtiment fragile, propriété de sa mairie, ou à venir avec l'installation prévue d'un poste de puisage incendie pile au milieu d'un parc : pour ces deux endroits devenus monuments historiques car elle en a elle-même demandé l'inscription à l'inventaire malgré ma liberté de la refuser. En ce qui concerne le parc aux arbres remarquables, il faut souffrir ses textes répétés où elle persiste à insister lourdement pour qu'un cross-training-course-à-pied-dans-des-baskets-avec-crampons ne puisse avoir lieu grâce à mon refus ! Elle a pu obtenir l'inscription de son bâtiment plus facilement en incluant ma chapelle-pont... et volontairement en délibération exclu de cette protection les ateliers de la seule "Fabrique" (Répertoriée "F" sur le plan original de l'Usine MONTESSUY et CHOMER qui fut distribué avec la Notice sur l'Usine à l'Exposition Universelle de Vienne en Autriche en 1873) où mille femmes travaillèrent à la fabrication des crêpes de soie et surtout préparèrent les grèves de 1911... ce qui fait que nous subissons l'Inscription à l'inventaire des Monuments Historiques la plus bête de France ! Il faut voir comment elle a cru rattraper le coup en manipulant une promenade "déambulatoire" lors des dernières Journées Européennes du Patrimoine, pour vite vite vite gesticuler qu'on n'oublie pas ces sheds ! Les photos montrant la foule en délire constituée par ses quelques élus-disciples laissent songeur ... Il faut découvrir les livres d'Andrée GAUTIER " Révolte à l'usine Montessuy et Chomer à Renage " que Edition CERFAC a édité en 2017 et " Les Ouvrières de la Soie / Nord-Dauphiné 1870-1940 " édité en 1996 et épuisé mais que Edition CERFAC ré-édite cette année.

C'est dire que l'amère fait vivre une piteuse pitoyable perversité en matière de Patrimoine : en plus pour faire démarrer des opérations de mise en valeur de celui-ci dans d'autres domaines, votre serviteur avait préparé le lancement des journées mondiales de l'orgue et celle de la journée des jardins en lui rappelant plus d'un an à l'avance les dates correspondantes. Mais elle ne daigna pas réserver son temps pour cela, alors qu'elle se targue de s'intéresser au patrimoine. De plus, l'année dernière, elle ne montra aucun intérêt, restant au rez-de-chaussée, pour découvrir une exposition de photographies présentée au premier étage de LA GRANDE FABRIQUE sur la mezzanine, qui montrait le chantier de restauration du parc dont la mairie de Renage est pourtant devenue par arrivisme opportunément hasardeux propriétaire d'une toute petite partie restaurée par mon organisme.

Vous vous amusez en découvrant à qui nous avons affaire grâce à tous les moteurs de recherche internet quand on écrit son nom ainsi que celui qui a osé se présenter à l'élection départementale de notre canton puisqu'il en modifia, en tant que sous-ministre, les limites géographiques pour la favoriser ainsi que celle de sa suppléante : tout est dit ! Les articles de MEDIAPART, ATLANTICO et LE POSTILLON, PRESSES INDEPENDANTES, sont pleins " d'odeurs " et de saveurs...

J'aurai l'immense plaisir de me déplacer dans vos villes prochainement puisque je me rends dans mes terres (où les aïeux de mon grand père ont leurs dernières demeures, ceux du côté de ma grand mère les ayant à RIVES SUR FURE) en mon domaine du hameau de Sables à BRIOSNE LES SABLES (où y compris Google ne pourra jamais prendre en photo LA DAVIERE puisque le chemin privé pour découvrir ce patrimoine fait plusieurs kilomètres (ouf! car il faut se méfier des voyeurs qui n'ont que pour seuls soucis de s'occuper d'affaires : Celle des autres !), et en profiter d'ailleurs pour revoir l'Abbatiale TOUSSAINT

D'ANGERS avec qui j'avais pu faire un ' jumelage sympathique " en 1991, grâce à Madame le Conservateur Viviane HUCHARD, puisque nos deux édifices sont " toits de verre".

Je vous prie de recevoir, s'il vous plait, mes très cordiales salutations qu'accompagnent mes meilleurs remerciements.

Gilles MICHEL PROPRIETAIRE DE LA GRANDE FABRIQUE
CERFAC Le Président

PS : il est curieusement surprenant en effet que l'amère ait laissé s'écrire son prénom de la mauvaise manière et qu'elle soit parvenu à laissé s'écrire son nom de la bonne façon...